

Ajournement

dosage ou voies d'administration, tant que l'on se basait uniquement sur la biodisponibilité, et il a proposé alors que l'on évalue l'efficacité d'un médicament selon son activité pharmacoi'de plutôt que selon sa biodisponibilité.

Je voudrais proposer des éventuels domaines de responsabilité pour l'action gouvernementale en matière de médicaments, tout en reconnaissant que les débuts dans ce domaine ont été minces. Le gouvernement devrait s'assurer d'abord que tous les médicaments généralement employés sont raisonnablement efficaces et sûrs. Deuxièmement, ces recherches sur les médicaments devraient viser non seulement ceux que prescrivent les médecins, mais aussi ceux que la société s'administre elle-même et ceux dont elle abuse. On devrait aussi intensifier les recherches en pharmacologie clinique. En troisième lieu, le gouvernement devrait assumer la responsabilité des recherches dans des domaines importants tels que la recherche sur le cancer et sur les maladies cardiovasculaires, qui souvent ne rapportent pas d'avantages commerciaux; et, enfin, le gouvernement devrait voir à ce que les malades en aient pour leur argent.

M. Norman A. Cafik (secrétaire parlementaire du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, la série de questions soulevées à l'origine par l'honorable député de Lambton-Kent (M. Holmes) a, je pense, obtenu une réponse sous la forme d'une lettre du ministre au député datée du 30 mars, lettre à laquelle il se référerait. Elle traite de la difficulté qu'il y a à transformer les données analytiques qui constituent la base du programme QUAD lui-même. C'est un sujet extrêmement complexe et qui nécessite une documentation considérable. Il est extrêmement difficile de pouvoir l'examiner de la manière dont elle devrait être utilisée par les médecins et les autres personnes qui s'intéressent à la question.

Le point que je voudrais souligner ensuite est que l'honorable député non seulement dans ses questions initiales mais également ce soir a indiqué qu'il existe un conflit entre le ministre et ses fonctionnaires en ce qui concerne les équivalents des médicaments qui sont couverts par le programme QUAD. Ceci n'est tout simplement pas exact. Il n'y a aucun désaccord entre les fonctionnaires et le ministre à cet égard. Le député a dit qu'il faut réduire le coût des médicaments pour les consommateurs et en même temps assurer qu'ils sont efficaces et sûrs. C'est précisément la raison du programme QUAD.

Il semble plutôt difficile de comprendre l'honorable député, quand on associe cette idée particulière à cette autre qui a surgi dans ses remarques: il voudrait que cette mesure soit exempte de toute intervention ou influence politique. Il a cité un communiqué que je n'ai pas devant moi, mais je conteste ce qu'il a dit fondamentalement. Il a dit que le ministre avait déclaré qu'il s'assurerait que les buts du programme QUAD ne seraient pas contrariés.

Sûrement cela constitue une sorte d'intervention politique qui est très bonne et montre que le gouvernement est décidé non seulement à assurer l'innocuité des médicaments mais aussi à renseigner les Canadiens pour qu'ils se procurent les médicaments au plus bas prix possible. Sûrement le gouvernement a un rôle à jouer là-dedans. Je serais surpris si l'honorable député de Lambton-Kent n'était pas d'accord avec moi sur le point suivant: nous devons nous assurer que les médicaments sont inspectés, analysés et que les renseignements fournis aux Canadiens leur indiquent les médicaments de qualité égale qu'ils peuvent acheter au prix le plus bas possible. C'est le but du programme et je pense que tous les honorables députés y souscriront.

(La motion est adoptée et la séance est levée à 10 h 32.)